Qu'on les prenne à toutes les époques, elles reproduisent exactement dans leur évolution, avec un prétexte différent toutefois, les mêmes phases, les mêmes faits. Troubles religieux au XVIe siècle, ce sont des gens de mauvais instincts, de mauvaise vie, de mauvaises mœurs, qui pillent, assassinent pour s'assouvir, qui cherchent à désorganiser la société, en la démoralisant. Au XIXe siècle, troubles politiques, ce sont les mêmes gens, exécutant les mêmes exercices sanguinaires, pour arriver au même but de repaissement matériel et de dissolution sociale.

Le pays de Tourcoing ayant été très-bouleversé pendant les guerres religieuses, nous aurons souvent à en parler ; c'est de l'histoire sur place, elle est, par ce fait, plus utile et plus intéressante que l'autre.

G. B.

Nous avons publié hier une note du journal le *Pas-de-Calais* concernant un jeune homme de Lille employé à des travaux militaires à Calais, qui serait accusé d'avoir livré à des étrangers des rapports nullement destinés à être rendus publics. D'après le *Patriote*, cette note ne serait pas tout-à-fait exacte. Le jeune homme en question, qui est un des dessinateurs de la commission d'artillerie, était soupçonné de détournements militaires. On fit une perquisition dans sa chambre et on fut étonné de trouver sur une commode deux brochures autographiées appartenant à la commission, et, comme le dit la note, non destinées à être publiées. Ces brochures contiennent des détails techniques relatifs aux expériences de la commission. Elles sont autographiées sous la surveillance d'un des officiers faisant partie de la commission et tirées à un nombre d'exemplaires fixé par l'autorité militaire.

Il paraîtrait que le jeune employé avait trouvé moyen de tirer lui-même deux ou plusieurs brochures supplémentaires et dont l'existence, par conséquent, n'avait pas pu être révélé aux membres de la commission. Il avait tiré ces exemplaires, feuille par feuille, en secret. Interrogé, il a constamment répondu qu'il n'avait eu qu'un seul but, son instruction personnelle.

L'affaire en est encore là; c'est à dire que jusqu'à présent, on n'a pu assigner à cette fraude un motif autre que celui que le jeune homme a donné.

— Sir Garnet Woolseley vient d'arriver de Douvres, avec un état-major de dix officiers, se rendant directement à Brindisi. Il compte arriver à Chypre le 21 ou le 22 juillet.

Le gouverneur de Chypre est âgé de quarante-cinq ans et Irlandais. Il est entré dans l'armée en 1852 ; il a été nommé lieutenant-colonel en 1859 ; il a pris part aux expéditions de Birma, de Crimée, au siége de Lucknow, à la campagne de Chine et aux combats contre les Achantis. Il a été ensuite promu au grade de major-général, et le Parlement lui a décerné les remercîments du pays et une dotation de 25,000 livres sterling.

Sir Garnet Wolseley est citoyen honoraire de Londres et possède plusieurs décorations. Il a été, pendant quelque temps, gouverneur de la colonie de Port-Natal. On lui doit un ouvrage très-répandu dans les cercles militaires, le *Manuel du soldat pour le service en campagne*.

— Vendredi, un garçon de 13 à 14 ans, fils des époux Bois-Flitz, d'Ardres, quitta furtivement la maison paternelle aussitôt après son dîner, pour aller, malgré ses parents, se baigner au marais avec d'autres enfants.

Il était à peine descendu dans l'eau que ses compagnons, l'entendant crier, et le voyant en péril prirent la fuite et ne purent demander du secours qu'aux abords du faubourg. Quand on arriva, il ne donnait plus signe de vie.

— Le tronçon du chemin de fer de Saint-Pol à Montreuil est terminé ; il a été visité jeudi par MM. les inspecteurs généraux de la Compagnie du Nord. Arrivés en gare à Saint-Pol à une heure et demie, ils sont partis vers deux heures pour Hesdin et Montreuil. L'inauguration de la voie aura lieu le 28 juillet ou le 4 août.

— Vendredi matin, un domestique de M. Pillion, cultivateur à Hérin, se trouvait à Saint-Amand, où il était venu conduire une voiture chargée de grains. Il voulut débrider son cheval, mais l'animal s'enfuit, notre homme s'élança à sa poursuite et tomba si malheureusement en voulant l'arrêter qu'une des roues de la voiture lui passa sur la tête. Le malheureux fut transporté aussitôt dans une auberge voisine, où des soins lui furent donnés ; ils furent inutiles, car il ne tarda pas à expirer.

Etat-Civil de Wattrelos. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 6 juillet 1878. — Jules-Joseph Duhamel, Gauquier.

Du 7. — Octavie Spriet, Gauquier. — Maria Mercier, Vieille Place. — Jean-Baptiste Varras, Vieille Place.

Du 8. — Zoé-Sophie-Angélique Lecomte, Vieille Place.

Du 9. — Flore Liagre, Petit Tournai. — Hermance Devlaeminck, Place.

Du 10. — Odile-Joseph Bénit. — Marguerite-Marie-Joseph Delnatte, Place. — Flore-Catherine Gruart, Sapin Vert.

Du 11. — Henri-Achile Bailleul, Marlière. — Arthur Cavez, Saint-Liévin.

Du 12. — Hermance-Marie-Sophie Hien, Place.

Du 13. — Elise Watteau, rue Royale. — Jules Debenne, Saint-Liévin. — Rosa-Jeanne-Joseph Favier, Plouys.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 7 juillet 1878. — Clémence Lamyse, 29 ans, 1 mois, couturière, Marlière. — Marie-Antoinette Denis, 5 semaines, Sartel.

Du 8. — Marie Delmulle, 13 mois, Nouveau Monde. — Philomène Bulcaen, 11 ans, 3 mois, Petit-Paris. — Joseph-Thérèse Desbonnet, 62 ans, ménagère Crétinier.

Du 12. — Fidèle-Joseph Berteel, 66 ans, 7 mois, ménagère, Nouveau Monde. — Henri Verbraeckel, 4 ans, 3 mois, Saint-Liévin.

Du 13. — Germaine Delepaul, 14 mois, St-Liévin.

Etat-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 12 juillet. — Léon Werbrouck, rue St. Jacques. — Alexandre Bonduel, Phalempins. — Gustave Delaunoy, rue de la Latte. — Maria Dautricourt, Blanche-Porte.

Du 13. — Alphose Herbaux, rue de la Malcense. — Amand Olivier, au Brunpain. — Jeanne Delespaul, à la Marlière. — Alfred Delbroucq, au pont de Neuville. — Albert Squedin, au Grand-plaisir. — Ernest Desplanque, rue de Menin. — Julien Leclerq, au Brun-pain.

Du 14. — Victor Jury, au Blanc-Seau. — Palemon Vergo, chemin des Mottes. — Jeanne Mullier, à la Blanche-Porte. — Germaine Leclercq, Issue Thaon. — Hélène Brayc, au Chêne Houpline.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 12 juillet. — Charlotte Lefebvre, 47 ans 4 mois, épouse de Louis Delbar, Blanc-Seau. — Zoé Knockaert, 1 an 3 mois, aux France.

13. Vincent Dooms, 64 ans 9 mois, époux de Anne Degrype, aux petites sœurs des pauvres de Lille. — Leon Werbroucq, 2 jours, rue St-Jacques.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Un **obit solennel du mois** sera célébré au Maître-Autel de l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 16 juillet 1878, à 10 heures repos de l'âme de Monsieur Pierre-François DESPRET, Ancien Conseiller municipal, Président du Conseil de la Fabrique de la paroisse de Sainte-Elisabeth, décédé à Roubaix, le 9 juin 1878, dans sa 89e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **Obit solennel du mois** sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures 1/2 en l'église du Saint-Martin, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur Victor DUHAMEL, décédé à Roubaix, le 20 juin 1878, à l'âge de 52 ans et 6 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **Obit solennel du mois** sera célébré en l'église Notre-Dame, Mardi 16 juillet 1878, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Benjamin-Joseph DELERUE, époux de dame Marceonille-Louise DESVIGNES, décédé à Roubaix, le 26 juin 1878, à l'âge de 75 ans et deux mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel du mois** sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph PLEY, veuf en premières noces de dame Julie MERCIER, et en secondes noces de dame Sophie RUSSE, décédé à Roubaix, le 16 juin 1878, dans sa 66e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien

---

Changement de domicile

F O R G E, DENTISTE

Actuellement

RUE NATIONALE, 196, LILLE

près l'église du Sacré-Cœur

Tramway, lettre A.

Belgique

On lit dans le *Journal de Liége* :

« Une scène affreuse s'est passée dimanche au quai de Vennes.

» Un ouvrier pudleur, marié, y demeure avec ses trois enfants. La femmes, qui a dû fuir déjà plusieurs fois le foyer conjugal par suite des mauvais traitements de son mari, ivrogne invétéré, s'était réfugiée depuis quelque temps auprès de sa sœur à Theux.

» Vers 4 heures, des cris mirent en émoi le voisinage ; ils étaient poussés par les enfants, dont l'aîné est une jeune fille de 16 ans et les deux autres garçons de 9 de 11 ans.

» Le père, sous l'empire de la boisson, venait de saisir une chaise et de la lancer sur sa fille, sur le corps de laquelle elle se brisa.

» Des voisins dévoués intervinrent, on releva la jeune fille, sans connaissance et l'on manda en hâte M. le docteur Demaret. Il constata que des côtes étaient brisées ; un trou béant à la tête ! Mardi vers midi, la victime de ce père dénaturé fut transportée à l'hôpital de Bavière. Elle ne reprit connaissance qu'un instant, et ses seules paroles furent pour demander, au moment où on la déposait dans une civière : *Vous ne me battrez plus... n'est-ce pas, père ?*

» Les débris de la chaise ont été recueillis par la police comme pièce de conviction.

» Au surplus, les mauvais traitements que W. a fait endurer aux siens est de notoriété publique. Plusieurs fois déjà, le garde champêtre a été requis par les voisins, pour prêter main-forte aux petits enfants et à leur mère. L'hiver dernier, notamment, ils furent recueillis par l'autorité locale grelottant de froid dans la neige.

» A la nouvelle de cet événement, la mère est revenue près de ses enfants.

— Avant-hier soir, une tentative de meurtre a été commise, à Anvers, sur la personne de deux agents de police dans l'exercice de leur fonctions.

Voici les renseignements recueillis : « Ces jours derniers, la police avait reçu un mandat d'amener contre le nommé Charles D..., cocher de vigilante. Cet individu est un malfaiteur de la pire espèce ; il a déjà subi une dizaine de condamnations. Dans le courant de cette année, il a été condamné deux fois par le tribunal correctionnel. C'est pour purger ces deux condamnations que le mandat d'amener susdit avait été lancé.

Vers 10 heures, deux agents de police, les nommés De Laet et Boonen rencontrèrent D. aux environs de la station du chemin de fer de l'Etat, et ils voulurent l'arrêter. Mais d'un bond l'individu se jeta sur les agents, en s'écriant : « Comment, m'arrêter, ça ne se fera pas ! J'aime mieux mourir, et vous mourrez avec moi. »

Le forcené renverse les agents, et s'empara du sabre de l'un d'eux, il en frappa violemment ses victimes. Le sang coula ; les agents avaient été blessés à la tête et à la figure, et l'assassin continua à frapper, lorsque heureusement plusieurs passants et employés de la station accoururent au secours des victimes. Le malfaiteur fut aussitôt arrêté désarmé et livré entre les mains de la police.

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal.

A Monsieur le Rédacteur du *Journal de Roubaix*,

Monsieur,

Je vous demande la permission de vous communiquer, avec prière de l'insérer, la lettre suivante adressée aujourhui à l'*Ami du Progrès* :

« Monsieur le Rédacteur,

» Un républicain de Roubaix qui, récemment, un jour de procession, s'est trouvé à Lille, vous écrit que cette maudite procession lui ayant fait manquer le *car*, il ne sera plus, dans l'avenir ainsi que dans le passé, partisan ni défenseur de ces sortes de défilés religieux.

» Votre correspondant qui signe : UN ROUBAISIEN, ou veut rire, ou, s'il est sérieux, ne fera croire à personne qu'il l'est, avec des convictions anciennes qu'une simple affaire de *car* manqué suffit à ébranler.

» Je ne suis pas républicain, ou je serai médiocrement flatté d'être du parti d'un homme dont les opinions tiennent si peu, et qui est si peu libéral, en somme.

» C'est au nom de la libre circulation que votre correspondant fait la guerre maintenant à la libre circulation.

» Il parle de clergé chantant de longs cantiques, et de jeunes filles vêtues de blanc (est-ce parce qu'elles sont vêtues?) et de dévotes et d'ouvriers des cercles catholiques dont il a soin de noter les insignes.

» Et que fait tout cela à un homme vraiment impatient de monter en *car* ?

» Le Monsieur en question est, je vois, de force à décréter aussi que désormais il n'y aura plus d'embarras de voitures.

» Ma conviction est que ce républicain, qui affecte de parler de circulation, est un apôtre qui n'a pas même le courage qu'ont les cercles catholiques, de montrer ses insignes.

» Il joue le naïf — c'est son affaire — mais comme il fait du libéralisme à rebours, je signe contre lui et pour la liberté des processions.

» UN LIBÉRAL

» *qui n'est pas républicain.*

» Roubaix, 13 juillet 1878. »

Enigme

Je suis de ma nature aussi froide que glace,
Mais je garde en mon sein un subtil élément,
Et souvent j'occupe une place
Qu'ambitionne un tendre amant.
J'entretiens la chaleur des dames :
Celle que je produis ne touche point les cœurs,
Et si mes yeux leur portent quelques flammes,
Je n'en attends point de faveurs.
Au contraire, ce sexe aimable,
Par de sévères lois,
Me foule aux pieds toutes les fois
Que je suis le plus secourable.
Pendant les plus chaudes saisons,
Je ne suis que froidure et l'on fuit ma présence
Mon règne aussi ne recommence
Qu'avec les frimas et glaçons.

Les mots du logogriphe d'hier sont : *Papillon, loi, pin, lion, lin, ail, paon, pilon, Pan, on, Lapon, piano, la, Ion, Io, pion, Nil, Laon, poli, lapin, poil.*

NOUVELLES DU MATIN

Syra, 14 juillet.

Des avis de Constantinople portent que le gouvernement envole des troupes et des munition à Volo, en prévision d'un soulèvement de la part des Grecs.

Les arrestations continuent à Stamboul : elles se rattachent au complot d'Ali-Suari.

La cession de Chypre a causé un grand mécontentement parmi les populations musulmanes.

Des dépêches de Chypre signalent l'enthousiasme de la population par suite de la cession de cette île à l'Angleterre.

La Rochelle, 14 juillet

Résultat des élections : M. Barbedette républicain a obtenu 7,470 voix ; M. Fournier conservateur 6,722 voix.

Berlin, 14 juillet

L'impératrice a reçu hier, dans l'après-midi, les délégués du Congrès, lesquels ont pris également congé du prince impérial et de la princesse, avant le dîner de gala.

Le prince de Bismarck partira demain pour Kissingen.

On croit savoir que M. Waddington quittera Berlin demain dans la soirée.

Nouvelles du soir

ELECTIONS LEGISLATIVES du 14 juillet

Charente-Inférieure. Arrondissement de La-Rochelle.

MM Barbedette	Rép.	9533	élu
Fournier	Bon.	8368	

Aux élections du 14 octobre 1877, M. Fournier avait été élu par 9954 voix contre 9330 à M. Barbedette.

Côtes-du-Nord. 1e circonscription de Guingamp.

M. Huon (Rép. 363) 6344 élu

Aux élections du 14 octobre, M. le Prince de Lucinge, qui ne s'est pas représenté, avait été élu contre M. Huon.

On nous écrit de Paris :

Dans les jardins des Tuileries, plus de cent mille personnes étaient venues assister au grand festival des sociétés de musique. Le cirque Meyers était rempli d'environ cinq mille admirateurs de J. J. Rousseau célébrant son centenaire; le soir, à Belleville, a eu lieu un banquet pour fêter l'anniversaire de la prise de la Bastille.

A ce banquet, sept cents convives, parmi lesquels un grand nombre de dames. M. Louis Blanc présidait, ayant à sa droite M. Madier de Montjau, et à sa gauche, le général de Wimpffen. En face de M. Louis Blanc, Mlle Bloch, de la Chambre syndicale des lingères, MM. Marcon et Barodet, plusieurs conseillers municipaux, etc.

Au dessert, M. Louis Blanc donne la parole à Mlle Bloch, qui salue dans le 14 juillet, en même temps que la prise de la Bastille, l'admirable fête de la Fédération.

Je propose, dit Mlle Bloch, de boire au grand et pacifique souvenir de la fédération, à la fraternité des peuples. (Applaudissements. Cris de Vive la République !)

M. Maillard dit que c'est au 14 juillet que nous devons notre émancipation, et, comme conséquence, le gouvernement définitif du pays. (Bravos).

Faisant allusion aux paroles de pacification et d'oubli, prononcées par M. de Marcère à l'inauguration de la statue de la république, l'orateur applaudit à ces paroles, mais demande qu'on les applique. Que le gouvernement, usant de son droit d'initiative présenté aux Chambres un projet de loi d'amnistie générale, et il aura donné satisfaction aux légitimes aspirations de la commune de Paris ! (Vive la République ! vive l'amnistie !)

Le général de Wimpffen porte un toast à l'union du peuple et de l'armée.

M. Madier de Montjau parle ensuite de la Bastille, de Rousseau, des Jésuites, de M. de Marcère, etc.

Après son discours, toute l'assistance entonne la *Marseillaise* et l'on se sépare.

En même temps avait lieu à Saint-Mandé un autre banquet, en l'honneur de la prise de la Bastille.

Entre six et sept heures du soir, trois cent cinquante citoyens et environ cent cinquante citoyennes s'y trouvaient réunis, convoqués par l'invitation suivante sur carton rouge :

Citoyen,

Vous êtes invité à venir fêter l'anniversaire de la prise de la Bastille dans un banquet fraternel qui aura lieu le dimanche 14 juillet 1878, à six heures du soir, chez moi, Salon des familles, 40, avenue de Saint-Mandé (Paris).

Salut fraternel.

F. CARRAGE.

Voici les toasts qui ont été portés.

Le citoyen Carrage, après avoir réclamé le silence et l'amnistie, propose de nommer président de la réunion Boichot, le sergent Boichot, le représentant de 48, qui n'est pas mort à ce qu'il paraît puisqu'il se trouve dans la salle.

— Pas de président, crie une voix qui excite d'unanimes applaudissements.

— Non, pas de président, ni ici, ni ailleurs. (Bravos).

On décide qu'il n'y aura pas de président, et l'infortuné Boichot est forcé de se contenter du titre modeste de *directeur des débats*.

Et encore Blanqui lui passe-t-il sur le corps. On le proclame *directeur honoraire des débats* !

C'est M. Bapst qui va être content, ce matin, de ses deux nouveaux collègues !

Le sergent Boichot dirige les débats et les ouvre, en demandant la suppression des armées permanentes. On l'applaudit.

Il passe la parole aux citoyens Emile Gauthier, de la *Marseillaise*, Peytre, étudiant; Calvinhac, qui parlent énormément de l'amnistie et un peu de la Bastille.

Une voix timide propose la santé de Louis Blanc.

— A bas Louis Blanc ! A bas Gambetta ! A bas Tolain ! répond-on en chœur, et les cris de : Vive la Commune éclatent de toute part.

Enfin un citoyen chanteur, qui doit débuter, dit-on, à l'Opéra, chante une machine subversive : *Plus de rois ni d'empereurs*, ou quelque chose d'approchant.

Et la petite fête se termine par la *Marseillaise*.

Du reste, c'est une justice à rendre à tout ce monde : pendant la journée d'hier les rues ont été calmes. C'est déjà quelque chose.

—

Le grand festival organisé par le journal l'*Orphéon*, a eu lieu hier au jardin des Tuileries.

Plus de vingt mille exécutants se sont fait entendre devant un public qu'on peut évaluer à deux cent mille personnes.

Le Président d'honneur, M. Ménier, député de Seine-et-Marne, a ouvert la cérémonie en remerciant les Orphéonistes d'être accourus en si grand nombre à l'appel qui leur avait été adressé, et en remerciant également M. Spuller d'avoir bien voulu, au nom de Paris, leur souhaiter la bienvenue.

M. Spuller a pris alors la parole et, dans une allocution chaleureuse et fréquemment interrompue par les applaudissements, a exposé cette idée que l'art qui, jusqu'ici, avait été considéré comme le privilège et l'apanage des classes dirigeantes, appartient aujourd'hui à tous et s'est démocratisé.

M. Spuller a rendu hommage aux organisateurs de ces grands concours et particulièrement à M. H. A. Simon qui, depuis un an, a déployé, pour mener à bonne fin cette œuvre, un zèle et un dévouement infatigables.

Après le discours de M. Spuller, le vin d'honneur a été offert aux Sociétés. le festival, dirigé par M. Cressonnois, a été terminé par le défilé de toutes les sociétés qui ont quitté les Tuileries en chantant la *Marseillaise*.

Après le défilé, le président d'honneur, M. Menier, député, a remercié au nom du Comité, M. Cressonnois, de l'habile direction qu'il a imprimée à l'exécution du festival. Il lui a remis, en même temps un diplôme et une médaille commémorative.

M. Ménier a terminé en prétendant que si cette fête s'était passée avec un ordre aussi parfait, c'est à la République qu'on le doit.

La foule s'est séparée aux cris de : Vive la République !

Il faut en conclure qu'avant la République tous les concours de musique se terminaient dans le sang.

—

Dans son édition du soir, le *Journal des Débats* donnait hier, des détails sur la donation faite à la ville de Paris par Mme la duchesse de Gallierra. Aujourd'hui on lit dans le même journal :

« Nous sommes priés de déclarer que Mme la duchesse de Galliera n'a fait don présentement à la ville de Paris que d'un terrain situé avenue du Trocadéro; que sur ce terrain, elle se propose de de créer à ses frais un square et de faire élever un bâtiment dont elle se réserve de déterminer plus tard, à son gré la destination. »

—

Nous avons failli avoir, hier, à Paris, un pendant aux catastrophes de Lyon et de Bruxelles.

Dans la soirée, une tonne d'essence a pris feu tout à coup dans la boutique d'un épicier, passage de la Forge-Royale. Avant qu'on ait eu le temps de la pousser dehors, cette tonne a fait explosion, et le liquide enflammé s'est répandu dans la boutique, communiquant le feu aux marchandises.

Le danger était grand, car les matières que contenait le magasin sont essentiellement inflammables, et d'autres tonnes de petrole ou d'huiles minérales pouvaient être atteintes. Grâce aux efforts des pompiers de la rue St. Antoine, le danger à pu heureusement être conjuré.

—

Aujourd'hui, à deux heures, auront lieu, dans les nouvelles fortifications élevées dans le rayon du chemin de fer du Nord (fort de Stains, Butte Pinson, etc.) de grandes expériences d'ensemble d'artillerie.

—

Un nouveau malheur vient de frapper M. Camille Saint-Saëns. Il y a un mois, il perdait l'aîné de ses deux enfants. Le second est mort hier, à l'âge de sept mois.

—

On lit dans le *Gaulois* :

« Une souscription publique serait faite, dit-on, prochainement, dans le but d'acheter le tableau de M. Vibert, l'Apothéose de M. Thiers, et de l'offrir à Mme Thiers. »

—

Petite bourse du 12 juillet

3 0/0 77,70, 85 ; 5 0/0 115.55, 62 1/2 ; Italien 75.90 ; Turc 16 45, 50; Egypte 275 ; Chemins 365 ; Banque 495 449,37 498,75 ; Lots Turcs 64,50 65 50 ; Russe 87 1/16 3/16 ; Hongrois 80 1/4, 3/16 ; Florin 66 1/4 ; Extérieure 14, nominal peu d'affaire tendance ferme.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Berlin, 14 juillet.

Voici la réponse du prince de Bismarck aux paroles prononcées, hier, au Congrès, par le comte Andrassy :

Je suis profondément sensible aux paroles que le comte Andrassy vient de prononcer au nom de cette Haute Assemblée. Je remercie vivement le Congrès d'avoir bien voulu s'y associer et j'exprime toute ma reconnaissance à mes collègues de l'indulgence et des bons sentiments qu'ils m'ont témoignés pendant le cours de nos travaux. L'esprit de conciliation et la bienveillance mutuelle dont tous les plénipotentiaires ont été animés m'ont facilité une tâche que, dans l'état de ma santé, j'espérais à peine pouvoir mener jusqu'à son terme. En ce moment, où le Congrès, à la satisfaction des gouvernements représentés, et de l'Europe entière, aboutit au résultat espéré, je vous prie de me garder un bon souvenir. Quant à moi, la mémorable époque qui vient de s'écouler, restera ineffaçable dans ma mémoire.

Berlin, 14 juillet.

Hier, après la signature du traité, M. de Bismarck a prononcé la clôture du Congrès dans les termes suivants :

Je constate que les travaux du Congrès sont terminés. Je regarde comme le dernier devoir du Président d'exprimer les remercîments du Congrès à ceux des plénipotentiaires qui ont fait partie des Commissions, notamment à M. Desprez et à M. le prince de Hohenlohe. Je remercie également, au nom de la Haute Assemblée, le secrétariat du zèle dont il a fait preuve et qui a contribué à faciliter les travaux du Congrès. J'associe, dans l'expression de cette reconnaissance, les fonctionnaires et officiers qui ont pris part aux études spéciales de la Haute Assemblée.

Messieurs, au moment de nous séparer, je ne crains pas d'affirmer que le Congrès a bien mérité de l'Europe. S'il a été impossible de réaliser toutes les aspirations de l'opinion publique, l'histoire, dans tous les cas, rendra justice à nos intentions, à notre œuvre et les plénipotentiaires auront la conscience d'avoir, dans limites du possible, rendu et assuré à l'Europe le grand bienfait de la paix, si gravement menacée. Ce résultat ne saura être atténué par aucune critique, que l'esprit de parti pourra inspirer à la publicité. J'ai le ferme espoir que l'entente de l'Europe, avec l'aide de Dieu, restera durable et que les relations personnelles et cordiales qui, pendant nos travaux, se sont établies entre nous, affirmeront et consolideront les bons rapports entre nos Gouvernements. Je remercie encore une fois mes collègues de leur bienveillance à mon égard, et c'est en conservant cette impression de haute gratitude que je lève la dernière séance du Congrès.

Stockolm, 13 juillet.

Le prince Louis-Napoléon est arrivé ce matin à dix heures. Le roi Oscar III et le prince héritier, qui étaient allés à sa rencontre à Joskoping, ont présenté le prince à toutes les autorités civiles et militaires de la capitale.

Le cortége s'est rendu ensuite au château de Drottningholm (le Versailles suédois), où le prince Louis-Napoléon habitera pendant son séjour à Stockholm.

DERNIÈRE HEURE

Paris, lundi, 15 juillet, soir.

M. Say est arrivé, hier soir, à Paris.

M. de Waddington arrivera demain.

L'anniversaire de la prise de la Bastille a été célébré, hier, par des banquets, dans les cercles républicains de Marseille.

—

Londres, 15 juillet, soir.

Le *Daily Telegraph* publie les derniers articles du traité de Berlin, (58 à 64) contenant les limites de l'Asie-Mineure, proclamant la liberté religieuse, établissant les réformes à faire en Arménie, maintenant le *Statu quo* pour les Lieux-Saints et reconnaissant les droits de la France.

---

15 juillet	Huiles l'hectolitre	Graines l'hectolitre	Tourtx l'hectolitre
Colza	87	.. ..	.. ..
Colza épurée	93	.. ..	.. ..
Œillette b. g.	.. ..	.. ..	.. ..
Lin g. pays	.. ..	.. ..	.. ..
Lin g. étran.	70	.. ..	.. ..
Caméline	.. ..	.. ..	.. ..
Chanvre	.. ..	.. ..	.. ..

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. *Dépêche de l'Observatoire de Paris.* Paris 15 juillet 1 h., soir. — Hauteur du baromètre. Biarritz, 762; Dunkerque, Nantes Besançon, 768; Cherbourg, 768. Le baromètre continue à monter et le vent se tient au Nord. L'amélioration va persister.

Situation à Lille le 15 juillet. — Baromètre, au-dessus de *variable*. Temps couvert Vent N.O. Thermomètre, 8 h. matin, plus 16 0/10 ; 10 h., plus 19 5/10 ; midi, plus 23 5/10; 2 h. plus 22 5/10. — P. L. le 14.

COMPTOIR DES FONDS PUBLICS

A. MAIRE et H. BLUM

176 Rue du Collége, à Roubaix

ACHATS et VENTES de toutes valeurs au Comptant *et à* Terme; *Rentes françaises et étrangères; Actions et Obligations de Chemin de fer, de Sociétés de Crédit, etc.*, en un mot, de toutes les *Valeurs se négociant à la Bourse et en Banque.*

Courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des *Agents de Change de Paris*, sans **Commission.**

Afin d'offrir toutes facilités et garanties, les Achats et Ventes se feront de la main à la main. *Espèces contre Titres.*

Arbitrages, Libérations de Titres, Remboursement des Valeurs sorties aux Tirages.

Souscriptions sans frais *à tous les emprunts.*

Encaissement gratuit de tous les Coupons. 1575

Santé et énergie à tous rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

32 ANS DE SUCCES.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnements palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnements dans les oreilles, acidités, pituites, maux de tête, migraine, surdité, nausées et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine chaud et froid toux, opression, asthme, brochite, phthisie (consomption), dartres, éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exiger la marque de fabrique «Revalescière Du Barry.

Parmi les cures, celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart, de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc. Voici quelques-unes des cures.

N° 48,816 : Certificat du célèbre docteur RUDOLPH WURZER. Cette légère et agréable farine est le meilleur absorbant; à la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toute médecine en beaucoup de maladies. Elle est de grande utilité surtout dans les diabètes, les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de la vessie, la gravelle, les irritations inflammatoires et crampes dans l'urètre, les rétrécissements et les hémorroïdes, ainsi que dans les maladies des poumons et des bronches, la toux et la consomption. — Docteur RUD WURZER, membre de plusieurs sociétés scientifiques, Bonn. — N° 73,637 : 25, rue des Boulangers Mulhouse 2 février 1870. — Ayant fait usage pendant cinq mois de la Revalescière, je me trouve guéri d'une maladie chronique du foie qui me tourmentait depuis bientôt quinze ans. — N.-J. CHARLIER.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25, le 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes, de 4, 7 et 70 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr. ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt : Roubaix chez MM. Morelle-Bourgeois; Destombes, épicier sur la place; Boubert, Epicerie centrale, 13, rue S-Georges; à Tourcoing chez MM. BRUNEAU, pharmacien, rue de Lille : DESPINOY, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Cie, LIMITED, 26, Place Vendôme, et 8, rue Castiglione Paris.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Samedis

Résumé de chaque N° : Informations financières, Articles d'actualités, Bilan de la Banque, Revue de la Bourse, Recettes des Chemins de fer, Renseigts sur les valeurs, Assemblées, Listes des tirages, Prix des coupons, Cours des valeurs.

2 Francs PAR AN

45, rue Vivienne, PARIS

UN NUMÉRO SPÉCIMEN EST ENVOYÉ GRATUITEMENT

DÉPOT DE FABRIQUES

Ciments Portland et Romain; boisseaux en terre cuite, pour corps de cheminées; poteries artistiques et pour bâtiments; briques réfractaires anglaises et belges; briques blanches pour façades; graviers pour dallages et jardins.

CHALMIN-DEPLUS

6, PLACE DU TRICHON, 6, ROUBAIX

15827